

Commission thématique
« Amélioration des connaissances et partage de la ressource »

Mardi 13 février 2024
de 14h à 16h30 à Wallers

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du contexte (mise en œuvre du SAGE, plan eau, disposition B2.3 du SDAGE, étude HMUC)
2. Présentation par ANTEA de l'étude relative à l'estimation des volumes mobilisables provisoire sur le SAGE Scarpe aval
3. Questions/échanges

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Présents(e)s :

NOM	Prénom	Représentant la STRUCTURE
AUROUET	Axel	ANTEA Group
BEURRIER	Thierry	ANTEA Group
BODDAERT	Bertrand	Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais
BOULANT	Florian	Sous-préfecture de Valenciennes
CADIX	Catherine	SCoT Grand Douaisis
CARDOT	Olivier	CC Coeur d'Ostrevent
CORON	Guillaume	DDTM du Nord
DALY	Jean-François	CC Coeur d'Ostrevent
DESCAMPS	François	Vice-président du SMAPI
DIENG	Mamadou dit papa	SIMOUV
DUPONT	Michel	SCOT de Lille
FLAMENGT	Georges	SYMEA
GONDRY	Stéphanie	PNR Scarpe-Escout
GRAS	Jean-Luc	Chambre d'agriculture
GRUSZECKI	Pierre	Fédération Départementale de pêche
HOYAU	Matthieu	CAPH
HUGUES	Stéphanie	CAPH
LAFONTAINE	Adeline	PNR Scarpe-Escout
LEGRAND	jean-claude	Nord Nature Environnement
LESUR	Simon	Mairie de Flines les Raches
LUTTUN	Julien	FDC 59
MARCHIONI	Hugo	DREAL HDF

NIBEAUDEAU	Emilie	Douaisis Agglo
PASQUET	Stéphanie	Agence de l'Eau Artois Picardie
PICKAERT	Ludivine	SIDEN SIAN Noreade
POIX	Fabienne	DRAAF Amiens
RAIMBAULT	Aurélien	SIDEN SIAN NOREADE
SAVARY	Jean	Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent
THURETTE	Aurélien	PNR Scarpe-Escaut
VANPOUCKE	Didier	
VERHAEGHE	Frédéric	CA Valenciennes Métropole
WEISS	Denis	CCI Hauts-de-France
ZARLENGA	Isabelle	PNR Scarpe-Escaut

Excusé(e)s :

- AIX Raphaël
- DELPORTE Gwenaëlle, OT de la Porte du Hainaut
- DURIEZ Caroline, Région Hauts-de-France
- FONTAINE Jean-Paul, Mairie de Lallaing
- HEUCLIN Corinne, DRAAF Hauts-de-France
- LEMIRRE Baptiste, Douaisis Agglo
- RAOULT Paul, SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade
- SIX Alain, UFC Que Choisir

COMPTE-RENDU

Monsieur **Michel DUPONT**, président de la commission thématique « **Amélioration des connaissances et partage de la ressource** » excuse Monsieur FONTAINE, président de la CLE. Monsieur DUPONT, membre de la CLE depuis 2015 au titre du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de Lille Métropole et aujourd'hui membre du bureau de la CLE, maire d'Ennevelin (MEL) et vice-Président aux Finances et aux Ressources humaines à la Pévèle Carembault (CCPC) présente l'ordre du jour.

1. Présentation du contexte (mise en œuvre du SAGE, plan eau, disposition B2.3 du SDAGE, étude HMUC)
2. Présentation par ANTEA de l'étude relative à l'estimation des volumes mobilisables provisoire sur le SAGE Scarpe aval
3. Questions/échanges

1) Présentation du contexte (mise en œuvre du SAGE, plan eau, disposition B2.3 du SDAGE, étude HMUC)

Adeline LAFONTAINE rappelle le rôle des commissions thématiques (Cf. présentation).

L'action urgente pour la commission thématique « amélioration des connaissances et partage de la ressource » est de lancer une étude sur la définition d'un volume maximal prélevable. Cette action s'inscrit dans la mesure 31 et 32 du SAGE et dans la mesure B2.3 du SDAGE Artois Picardie 2022-2027, mais également dans le plan eau du gouvernement.

Karine VALLEE présente ensuite le contexte de l'étude hydrogéologique relative à l'estimation des volumes prélevables provisoires annuels sur le bassin Artois Picardie. Cette étude commandée par l'agence de l'eau est une étude générale au niveau du bassin qui permet d'avoir une première fourchette provisoire de volume prélevable. En effet, dans un contexte de sécheresse récurrent, le préfet de bassin a demandé à la profession agricole d'adopter une gestion volumétrique de ses besoins en irrigation pour début 2024. C'est pourquoi des premiers volumes mobilisables provisoires devaient être transmis ne prenant pas en compte l'évolution climatique. Ces résultats permettront de servir de données d'entrées pour l'étude HMUC du SAGE Scarpe aval.

2) Présentation par ANTEA de l'étude relative à l'estimation des volumes mobilisables provisoire sur le SAGE Scarpe aval

Le bureau d'études ANTEA présente ensuite la méthode, le territoire, le fonctionnement de l'hydrosystème, l'évaluation de la recharge annuelle, le recensement des prélèvements et enfin la définition des volumes mobilisables provisoires. (Cf. Présentation ANTEA)

Tous les résultats et données de l'étude seront transmis au SAGE afin de pouvoir servir à l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).

Ce qu'il faut retenir :

- **1** masse d'eau souterraine « craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée » ;
- Présence des sables du Landénien d'Orchies en recouvrement de la nappe de la craie sur 96% du territoire ;
- **17** millions de m³ prélevés en moyenne par an depuis les 5 dernières années ;
- Entre 15,5 à 17,4 millions de m³ prélevables maximum par an => TERRITOIRE EN TENSION ;
- Pas de volume défini en eau de surface ;
- Il faut améliorer la connaissance du territoire vis-à-vis des niveaux piézométriques, volumes agricoles prélevés, débits cours d'eau, ...
- La méthode déployée par le bureau d'études ANTEA n'est pas adaptée au territoire de la Scarpe aval du fait que la nappe est captive et que la zone d'alimentation se fait en dehors du territoire (SAGE Sensée notamment) ;
- Une modélisation hydrodynamique globale de la craie serait plus adaptée en intégrant la recharge qui se fait à l'extérieur du territoire.

3) Questions/échanges

Monsieur BODDAERT se questionne vis à vis du volume prélevé par an sur le territoire, car du fait du changement climatique, l'agriculture nécessitera certainement plus de prélèvements que ceux repris dans l'étude qui sont très faible (moins de 1% par an).

ANTEA répond qu'en moyenne 17 millions de m³ sont prélevés sur le territoire depuis ces dernières années, il y a donc peu de marge de manœuvre.

Madame PICKAERT demande si l'aspect qualitatif est pris en compte ? En effet, une marge de sécurité est à considérer du fait que sur le territoire Scarpe aval, le contexte hydrogéologique en nappe captive est hors condition d'application de la méthode proposée (par exemple la recharge de la nappe de la craie est calculée à partir du bassin du Courant de Coutiches déconnecté de la nappe de la craie).

Dans ce contexte et afin de conserver la captivité de la nappe, importante pour le maintien de la qualité de la nappe grâce à la dénitrification, il serait intéressant de maintenir un niveau piézométrique (plus qu'un volume).

Madame PICKAERT précise également que les besoins du territoire Scarpe aval sont supérieurs aux volumes prélevés.

ANTEA répond que cet aspect n'est pas pris en compte et n'est pas traité non plus dans les études HMUC.

Monsieur FLAMENGT intervient en indiquant que les volumes présentés sont des volumes provisoires et que ces volumes doivent être affinés dans le cadre des études HMUC menées par chaque SAGE et que la méthode doit être identique pour tous les SAGE concernés par la nappe de la craie.

Monsieur MARCHIONI se questionne sur le fait que si la recharge se fait en dehors du territoire, pourquoi ne pas avoir travaillé sur la zone de recharge ?

ANTEA répond que la commande de l'agence de l'eau était de travailler sur l'ensemble du bassin par SAGE, afin de permettre au SAGE d'acquérir des données pour l'étude HMUC.

Monsieur GRUSZECKI s'interroge sur le fait qu'il y a un rôle important à jouer sur l'imperméabilisation des sols et de ce fait de vraies actions à mener en termes de désimperméabilisation.

Monsieur LEGRAND s'interroge également sur l'impact du canal Seine Nord vis-à-vis de la ressource et sur les prélèvements dans les canaux.

ANTEA ayant travaillé sur le projet répond que le projet du canal Seine Nord impacte plus le département de l'Oise et que le projet a été modifié notamment sur l'étanchéité du canal. Concernant les prélèvements dans les canaux, ceux-ci n'ont pas été pris en compte dans cette étude, mais le seront dans les études HMUC.

Pour terminer **Monsieur DUPONT** conclut sur le fait qu'il est important que le SAGE Scarpe aval lance l'étude HMUC et en profite pour demander à l'agence de l'eau l'état d'avancement de ses discussions avec le BRGM concernant la modélisation de la nappe de la craie.

L'agence de l'Eau répond qu'ils attendent un retour du BRGM pour fin février, ce qui permettrait de pouvoir commencer la modélisation pour fin mars.

Prochain rendez-vous :

- Présentation du CARE prochainement
- Visite d'une station d'épuration pour les élus (attente de Noréade)
- Journée grand public « eau et sol »
- 6 décembre à 9h30 : CLE à Landas

Annexes

- Présentation générale de la commission
- Présentation d'ANTEA sur l'étude relative à l'estimation des volumes mobilisables provisoire sur le SAGE Scarpe aval